



Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 12 Décembre 2016

Etaient présents :

- Monsieur le Maire : Jean-Georges KARL
 - Les Adjoints : Mme Christine FASSEL-DOCK, M. Albert ALLMENDINGER
- Les Conseillers Municipaux : Mme Karin ALESSANDRI, M. Loïc BERGER, M. Christian DOCK, M. Michel ESTNER, Mme Sylvie FINKLER, M^{me} Annie HEYWANG, M. Michel MECKERT, M^{me} Martine NUSS, M. Bruno PFRIMMER, M. M^{me} Fabienne SCHNEIDER

Absent excusé :

- M. FREY Thierry
- M. Dominique ROHFRITSCH qui a donné procuration à M. le Maire

1 – Procès-verbal de la séance du 7 Novembre 2016

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 7 Novembre 2016 a été adopté à l'unanimité par les membres présents lors de la séance.

2- Régularisation plus-value constatée à tort en 2015

Rappel:

En 2015, le terrain 0412111/TERRNU/2014/11/391/5 d'une valeur de 400 € a fait l'objet d'un échange avec le terrain 1172111/TERRNU/2014/S9/254 contre paiement d'une soulte de 2600 €.

Les opérations de cession déroulées en 2015 (exercice clos à ce jour) incluaient notamment la comptabilisation à tort d'une plus-value de 2 600 € (Débit c/676-042 Crédit c/192-040)

ENTENDU les explications de M. le Maire

Le Conseil Municipal
Délibère et

PROPOSE l'annulation de cette plus-value qui n'avait pas lieu d'être comptabilisée :

Régularisation proposée:

- Passation d'une écriture d'ordre non budgétaire chez le comptable (ni titre , ni mandat à émettre) : **Débit c/192 - Crédit c/1068 pour 2 600 €**

Conformément à la note du 12 juin 2014 relative à la mise en oeuvre de l'avis du conseil de normalisation des comptes publics (CNoCP) relatif aux changements des méthodes comptables, changements d'estimations comptables et

corrections d'erreurs dans les collectivités territoriales relevant notamment de l'instruction budgétaire et comptable M 14.

Adopté à l'unanimité

3- ONF : Approbation du programme des travaux d'exploitation (avec état prévisionnel des coupes) et du programme des travaux patrimoniaux en forêt communale pour 2017

Après avoir entendu les explications de M. le Maire, et après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

APPROUVE les programmes des travaux (exploitation et travaux patrimoniaux) présentés par l'ONF en forêt communale de Heiligenstein pour l'exercice 2017

APPROUVE l'état prévisionnel des coupes, chablis et bois non façonnés, pour un montant prévisionnel de recettes brutes hors taxes s'élevant à 8 570 € pour un volume total de 189 m³.

DELEGUE le Maire pour signer et pour approuver par la voie de conventions ou de devis sa réalisation dans la limite des moyens ouverts par le Conseil Municipal.

VOTE les crédits correspondants à ces programmes :

- 6 770,00 € HT pour les travaux d'exploitation
- 1 830,00 € HT pour les travaux patrimoniaux dont :
 - 1 830 € HT de travaux d'investissement
 - 0 € HT de travaux de maintenance (ou fonctionnement)

Adopté à l'unanimité

4 - Divers

A – Ecoles de Heiligenstein

M. le Maire et ses adjoints informent les conseillers qu'une réunion a eu lieu le 2 Décembre 2016 en mairie, avec l'inspectrice de l'éducation nationale et les représentants des parents d'élèves pour évoquer l'avenir de nos écoles.

B – Aménagement de l'entrée du parking du Lindel

M. le Maire informe les conseillers qu'il a fait poser **provisoirement** des rochers à l'entrée du parking du Lindel pour éviter le « gymkhana ». La discussion a alors porté sur l'aménagement qu'il conviendrait de mettre en place à cet endroit. Celui-ci devrait répondre à des critères essentiels tels que accès sécurisé (ralentissement) et permettant une circulation optimale pour les bus.

La séance est levée à 20 h 15.

Le Maire :
Jean-Georges KARL